



## **SERVICE BROTONNE**

A compter du 1<sup>er</sup> août 2022, le Service Brotonne sera transféré de la Région à Caux Seine Agglo.

Par conséquent, dès le 1<sup>er</sup> août, ce service deviendra payant et la tarification applicable sera celle du territoire de Caux Seine Agglo:

Dénomination	Tarif au 1 <sup>er</sup> Août 2022 T.T.C.	Ayants droits
Tickets unité	2 €	Tous publics
Carte 10 trajets	12€	Tous publics
Carte 10 trajets solidaire	6€	Ce titre est accessible aux bénéficiaires et ayants droits de la Complémentaire Santé Solidaire (Ex-CMU-C)
Enfant accompagné – 10 ans	1€	Enfant de moins de 10 ans accompagné par un adulte
Enfant accompagné – 3 ans	Gratuit	Enfant de moins de 3 ans accompagné par un adulte
Pass mensuel Séniors	30€	Tout voyageur de plus de 65 ans
Pass mensuel	40€	Tous publics
Pass trimestriel	100€	Tous publics
Pass annuel Jeunes	130€	Tout voyageur de moins de 26 ans
Accompagnateur PMR	Gratuit	Accompagnateur de PMR

